

FONDATION ALZHEIMER

8, rue de la Croix Jarry

75 013 Paris

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

FONDATION ALZHEIMER

8, rue de la Croix Jarry

75 013 Paris

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

- Bilan actif
- Bilan passif
- Compte de résultat
- Annexe

BILAN ACTIF AU 31/12/2022				
ACTIF (en Euros)	Exercice 2022 (selon ANC 2018-06)			Exercice 2021 (selon ANC 2018-06)
	Brut	Amortis- sements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	4 608	2 189	2 419	3 955
Immobilisations corporelles			-	
Biens reçus par Legs ou donations destinés à être cédés	123 000		123 000	
Immobilisations financières			-	-
Total I	127 608	2 189	125 419	3 955
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	323 923	-	323 923	272 599
<i>Créances reçues par legs ou donations</i>	60 000		60 000	162 676
Autres	8 405		8 405	34 300
Valeurs mobilières de placement	34 088 740		34 088 740	34 088 740
Instruments de trésorerie			-	-
Disponibilités	1 041 655		1 041 655	1 407 848
Charges constatées d'avance	14 913		14 913	3 997
Total II	35 537 636	-	35 537 636	35 970 160
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	35 665 244	2 189	35 663 055	35 974 115

BILAN PASSIF AU 31/12/2022		
PASSIF (en Euros)	Exercice 2022 (selon ANC 2018-06)	Exercice 2021 (selon ANC 2018-06)
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	26 446 000	26 446 000
Fonds propres complémentaires		
Réserves		
Report à nouveau	-	-
Excédent ou déficit de l'exercice	-	-
Situation nette (sous total)	26 446 000	26 446 000
Fonds propres consommables	1 371 607	1 992 732
Total I	27 817 607	28 438 732
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	183 000	162 677
Fonds dédiés	2 846 230	2 975 319
Total II	3 029 230	3 137 996
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III	-	-
DETTES		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	86 232	88 913
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	30 997	46 819
Autres dettes	4 698 761	4 261 428
Produits constatés d'avance		
Total IV	4 815 990	4 397 160
Ecarts de conversion Passif (V)	228	228
TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V)	35 663 055	35 974 116

COMpte DE RESULTAT exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMPTE DE RESULTAT (en Euros)	Exercice 2022 (selon ANC 2018-06)	Exercice 2021 (selon ANC 2018-06)
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	143 523	30 163
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	621 126	257 903
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	266 488	231 771
Mécénats	5 300	8 234
Legs, donations et assurances-vie	235 722	59 928
Contributions financières	11 653	115 420
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés	311 566	77 974
Autres produits		
Autres produits	1 527	8
Total I	1 596 905	781 401
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	386 047	255 583
Aides financières	763 676	132 323
Impôts, taxes et versements assimilés	992	1 488
Salaires et traitements	189 477	202 387
Charges sociales	74 305	82 542
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 536	653
Dotations aux provisions		
Subventions accordées par l'association		
Reports en fonds dédiés	182 477	214 977
Autres charges	270	1 503
Autres charges		
Total II	1 598 780	891 457
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	- 1 875	- 110 055
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	1 875	110 056
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	-	-
Total III	1 875	110 056
CHARGES FINANCIERES		
Total IV	-	-
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	1 875	110 056
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Total V		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Total VI		
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	1 598 780	891 457
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 598 780	891 457
EXCEDENT OU DEFICIT	-	0

La Fondation Alzheimer – Exercice 2022

ANNEXE

PREAMBULE

La Fondation « Alzheimer » est une fondation de coopération scientifique, conformément aux dispositions des articles L.344-2 et L.344-11 à L.344-16 du code de la recherche, et créée dans le cadre du volet recherche du plan national « Maladie d'Alzheimer et maladies apparentées ».

Elle a pour but de coordonner et animer l'effort national de recherche médicale et médico-sociale, tant public que privé, dans le domaine de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées, de favoriser, d'inciter et de développer les recherches dans ce domaine, en promouvant les interactions entre différentes disciplines, pour accélérer la compréhension des mécanismes de survenue de la maladie, le développement de tests diagnostics et d'approches thérapeutiques et préventives ainsi que la connaissance de l'impact des modalités d'accompagnement des malades et de leurs familles. Elle est en particulier chargée de la mise en œuvre des mesures du volet recherche du plan national « Maladie d'Alzheimer et maladies apparentées ».

L'exercice social a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er janvier au 31 Décembre 2022.

Le total du bilan de l'exercice est de 35 663 055 €.

Le compte de résultat de l'exercice est présenté sous forme de liste. Les produits sont de 1 598 780€ et le résultat est équilibré.

I - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Après 2 années perturbé par la COVID-19 l'activité de la fondation a complètement repris sur l'exercice.

La Fondation a été labellisée « Don en Confiance » le 3 février 2022.

II – EVENEMENTS POST-CLÔTURE

Néant.

III - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales :

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan comptable Général 2014-03 sous réserves des dispositions particulières, notamment des principes énoncés dans le règlement ANC n° 2018-06, relatif au plan comptable associatif, modifié par le règlement ANC n°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euros.

Changement de méthode comptable :

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

IV - FONDS PROPRES

Les fonds propres de la Fondation, consommables et non consommables sont constitués d'apports des fondateurs statutaires et d'apports de fondateurs agréés par le conseil d'administration.

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres en €	31/12/2021	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution / consommation	31/12/2022
Fonds propres sans droit de reprise	26 446 000				26 446 000
Report à nouveau	-	-			-
Excédent ou déficit de l'exercice	-	-			-
Situation nette	26 446 000	-	-	-	26 446 000
Fonds propres consommables	1 992 732			621 126	1 371 607
Total	28 438 732	-	-	621 126	27 817 607

TABLEAU DE VARIATION DE LA DOTATION INITIALE CONSOMPTIBLE :

Variation de la Dotation Initiale Consomptible En €	Dotation Initiale reçue	Dépenses imputées au 31/12/2021	Dépenses restant à réaliser au 01/01/2022	Consommation 2022	Dépenses restant à réaliser au 31/12/2022
Mesures 2012	13 014 000	- 11 021 268	1 992 732	- 621 125	1 371 607
TOTAL	13 014 000	- 11 021 268	1 992 732	- 621 125	1 371 607

L'excédent des charges 2022 sur les produits 2022 a été imputé sur la dotation consommable en 2022.

V – FONDS REPORTES ET DEDIES

La somme de 3 029 230 € inscrite en fonds reportés et dédiés au 31 décembre 2022 correspond :

- aux engagements pris par la Fondation dans le cadre du Plan Alzheimer 2008-2012 mais non encore contractualisés pour 2 735 041 € et dans le cadre de Plan Blanc-Jeunes chercheurs pour 111 189 € (fonds dédiés).
- aux legs acceptés mais non encore perçus au 31/12/2022 pour 183 000 € (fonds reportés).

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

Variation des fonds dédiés issus de :	31/12/2021	utilisations		transferts	à la clôture	
		montant global	dont rembour- sements		montant global	dont FD / projets sans dépenses au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation MESR 2012	2 657 790	105 226		182 477	2 735 041	1 328 861
Contributions financières : Plan Blanc - Jeunes chercheurs	317 529	206 340			111 189	-
Total	2 975 319	311 566	-	182 477	2 846 230	1 328 861

La Fondation finance des projets de recherche de manière autonome et continue. Ces projets sont sélectionnés par le conseil scientifique en fonction de leur qualité scientifique et de leur pertinence par rapport au projet de la Fondation. Les projets sont financés pour une période qui est, souvent, supérieure à une année. Dans ce cadre, les montants accordés au projet en question sont mobilisés et engagés. Ils apparaissent donc, au bilan, en dette.

Cependant, il peut arriver que des projets soient abandonnés par les équipes ou que les circonstances fassent que les équipes les laissent sans suite parfois même au-delà de la date de terminaison du projet. La fondation applique des règles de prudence et replace en fonds dédiés les montants issus des projets terminés pour lesquels les équipes n'ont pas dépensé la totalité des montants accordés ou des projets pour lesquels les équipes ne se sont pas manifestées depuis plus de cinq années.

Les transferts correspondent aux budgets antérieurement alloué à des projets, finalement non utilisés totalement et réimputés en fonds dédiés.

Lorsque le plan Alzheimer a été lancé il y a presque 16 ans, les avancées technologiques concernaient essentiellement sur l'imagerie. Une ligne « mesure 28 » avait été créée. Aujourd'hui les développements permis par les avancées technologiques les plus performantes sont massivement portées par les applications des nouvelles technologies de l'information, de la communication, de la robotisation ou de l'intelligence artificielle au champ de la maladie d'Alzheimer. Dans ce contexte, la fondation a identifié dans sa stratégie un axe innovation dont la première réalisation est la création d'un appel à projet conjoint avec Clinattech/CEAttech. Cet AAP a pour objectif de rapprocher les chercheurs du monde de l'Alzheimer et les ingénieurs du CEA afin d'inventer ensemble de nouvelles approches et outils pouvant s'inscrire dans le champ de la prise en charge à court ou moyen terme des patients et de leurs aidants avec en particulier la volonté d'alléger la charge des aidants et de favoriser un maintien prolongé à domicile des patients. Aussi, les fonds dédiés pourront-ils venir soutenir les actions d'innovation de la Fondation au cours des quatre prochaines années dans le prolongement des actions de la mesure 28.

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS REPORTES

Variation des fonds reportés issus de :	DEBUT exercice	Diminution	Augmentation	Solde à la clôture
Legs et dotations	162 676	162 676	183 000	183 000
TOTAL GENERAL	162 676	162 676	183 000	183 000

VI - PROVISIONS

Variation des Provisions en euros	DEBUT exercice	Dotations	Reprises	FIN exercice
Provision pour risque de change	-	-	-	-
Provision pour dépréciation des titres de placement	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	-	-	-	-

VII – IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Immobilisations incorporelles	4 608		
TOTAL GENERAL	4 608	-	-

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin d'exercice
	Poste à poste	Cessions/Rebuts		
Immobilisations incorporelles			4 608	4 608
TOTAL GENERAL	-	-	4 608	4 608

Etat des Amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	653	1 536		2 189
TOTAL GENERAL	653	1 536	-	2 189

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprise
Immob, incorporelles	1 536				
TOTAL GENERAL	1 536				

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciel	Linéaire	3 ans

VIII - ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Créances et dettes	Montants en €
Créances et autres créances	392 328
Total créances à recevoir	392 328
Charges constatées d'avance	14 913
Total charges constatées d'avance	14 913
Fournisseurs et factures non parvenues	86 232
Dettes fiscales et sociales	30 997
Autres dettes	4 698 761
Dettes financières	-
Total Dettes à payer	4 815 991
Produits constatés d'avance	
Total Produits constatés d'avance	-

Les créances sont à moins d'un an.

Les autres dettes (4 698 761 €) concernent pour 4 293 058 € les subventions accordées restant à verser par la fondation :

- 2 207 715 € sont à échéance de moins d'un an.
- 2 085 343 € sont à échéance de plus d'un an et à échéance de moins de cinq ans.

Les autres rubriques des dettes sont à échéance de moins d'un an.

IX - OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion".

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

X - DIFFERENCE D'ÉVALUATION SUR TITRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition, incluant les frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés est estimée selon la méthode F.I.F.O.

Les valeurs mobilières sont dépréciées par voie de provision pour tenir compte du cours connu au dernier jour de l'exercice.

Le montant total de ces placements s'élève à 33 979 409 €. Ils sont composés de :

- Contrats de capitalisation pour un montant de 33 879 409 €.
- Comptes à terme pour un montant de 100 000 €.

Les intérêts courus non comptabilisés en produits financiers sont estimés à 7 072 418 €.

Les intérêts courus comptabilisés en produits financiers en 2021 sont de 109 331 €.

XI – PRODUITS D'EXPLOITATION

Ces produits concernent :

- Les subventions d'exploitation du projet JPND à hauteur de 143 523 €,
- Les contributions financières à hauteur de 11 653 € non affectés,
- Les dons manuels et le mécénat reçus non affectés pour un montant de 271 788 €,
- Les legs, donations et assurances vies reçus non affectés pour un montant de 235 722 €.

Produits	Montants	Charges	Montants
Montants perçus au titre des assurances-vie	77 361	Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Montants de la rubrique de produits " Legs ou donations définie à l'article 213-9 "	178 685	Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Prix de vente des biens reçus par Legs ou donations destinés à être cédés		Report en fonds dédiés liés aux legs et donations	183 000
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	162 676		
Total Produits	418 722	Total Charges	183 000
Solde des Legs, donations et assurances vie	235 722		

XII – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC

Le poste « Dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement. Ils sont enregistrés au fur et à mesure de leur collecte.

Les actifs et passifs issus de « Legs, donations ou assurances-vie » sont enregistrés au bilan, dès la date d'acceptation, avec une contrepartie en produits, sauf stipulation contraire du testateur ou donateur.

La partie des libéralités qui n'est pas encore encaissée à la clôture de l'exercice est inscrite au passif en « fonds reportés » avec pour contrepartie une charge.

XIII - VENTILATION DE L'EFFECTIF

Personnel inscrit au 31/12/2022, (pas de contrats à durée déterminée à cette date)

Cadres en France	4	
Employés en France	1	
	--	
Total	5	soit en équivalent temps plein : 3,40

Compte tenu des « entrées-sorties » constatées sur l'exercice, l'effectif moyen 2022 est de 3.

XIV - Rémunération des dirigeants (loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 –article 20)

Le montant des rémunérations et avantages en nature accordés aux « trois plus hauts cadres dirigeants salariés en France et bénévoles » s'élève à 108 512 €.

XV - REGIME FISCAL

La Fondation de coopération scientifique « Alzheimer », est considérée comme une personne morale permettant de réaliser une œuvre d'intérêt général non lucrative.

Les règles relatives aux fondations reconnues d'utilité publique de la loi du 23 juillet 1987 lui sont applicables et à ce titre, elle bénéficie du régime fiscal applicable à l'ensemble des organismes à but non lucratif, c'est-à-dire l'exonération totale des impôts commerciaux : impôts sur les sociétés, taxe professionnelle, TVA.

XVI – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à une entité un travail, des biens ou des services à titre gratuit. Ceci correspond à :

- Des contributions en travail : bénévolat, mises à disposition de personnes.
- Des contributions en biens : dons en nature redistribués ou consommés en l'état.
- Des contributions en services : mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage, fourniture gratuite de services.

La Fondation a décidé de ne pas comptabiliser les contributions volontaires en nature car :

- la nature et l'importance des contributions volontaires en nature ne sont pas des éléments essentiels à la compréhension de l'activité de notre entité
- la Fondation n'est pas en mesure de recenser et de valoriser les contributions volontaires en nature.

XVII – DISPOSITIONS SPECIFIQUES AUX ENTITES FAISANT APPEL A LA GENEROSITE DU PUBLIC (AGP)

Le montant des dons manuels et du mécénat reçus par la Fondation en 2022 s'élève à 271 788 €. En augmentation de 13% par rapport à l'exercice 2021.

La Fondation dépasse le seuil des 153 000 € de dons qui déclenche la production de deux documents analytiques complémentaires :

- le Compte de résultat par origine et destination (CROD)
- et le Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER)

Méthodologie d'élaboration du CROD et CER

En préambule, les explications relatives au CROD le sont également pour le CER puisque ce dernier n'est qu'une émanation du CROD ne reprenant que la colonne « Générosité du public ».

Concernant l'élaboration du CROD, la partie « Produits » utilise exclusivement la comptabilité générale, c'est donc la nature comptable qui permet de flécher les recettes sur les lignes concernées :

- Les lignes 1.1 à 1.3 sont affectées à la colonne « Générosité du public »,
- Les autres produits (lignes 2 et 3) sont considérés comme « Hors générosité du public ».

La partie « Charges » fait appel à la fois à la comptabilité générale et analytique :

- Les missions sociales :
 - o Ligne 1.1 Les actions réalisées en France par l'organisme correspondent au Plan Blanc, au Conseil Scientifique, aux actions de communications scientifiques, aux MESR et aux coûts des programmes JPND Research.
Seul le Plan Blanc est financé par la Générosité Publique.
 - o Ligne 1.1 Les versements à d'autres organismes correspondent aux financements accordés par la Fondation aux Projets de Recherche, principalement dans le cadre du Plan Blanc.
La Générosité Publique finance la quote-part du Plan Blanc non financé par des contributions financières dédiées.
- Les frais d'appel à la générosité du public, ligne 2.1, correspondent aux frais de communication et de collecte.
- Les frais de fonctionnement correspondent aux coûts des services supports.

Les fonds reçus de la générosité publique sont intégralement employés pour les missions de recherche conformément à l'engagement du Conseil d'Administration.

COMpte DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A – PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2022		EXERCICE 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie	0		0	
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	266 488	266 488	231 771	231 771
- Legs, donations et assurances-vie	235 722	235 722	59 928	59 928
- Mécénat	5 300	5 300	8 234	8 234
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	11 653		115 420	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	624 527		367 966	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	143 523		30 163	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	311 566		77 974	
TOTAL	1 598 780	507 510	891 457	299 933
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	257 443		113 411	45 561
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes	882 957	524 703	240 224	200 000
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme			116 013	
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	39 936		37 180	37 180
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	235 967		169 651	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - IMPÔT SUR LES BENEFICES				
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	182 477		214 978	
TOTAL	1 598 780	524 703	891 457	282 741
EXCEDENT OU DEFICIT	0	-17 192	0	17 192

COMpte D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (loi n°91-772 du 7 août 1991)

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 – MISSIONS SOCIALES			1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme		45 561	1.2 Dons, legs et mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	524 703	200 000	- Dons manuels	266 488	231 771
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie	235 722	59 928
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénat	5 300	8234
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		37 180			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT					
TOTAL DES EMPLOIS	524 703	282 741	TOTAL DES RESSOURCES	507 510	299 933
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	0		3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	0	
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		17192	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	17 192	
TOTAL	524 703	299 933	TOTAL	524 703	299 933
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	17 192	
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	-17 192	17192
			(-) Investissements ou (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		17 192

Du fait du ralentissement de l'activité sur les exercices précédents lié au COVID, la fondation disposait au début de l'exercice d'un report de ressources liées à la générosité publique de 17 192 €. Au cours de l'exercice 2022 les dépenses liées à la générosité du public ont été supérieures aux ressources de l'exercice de 191 103 €.

Le report de ressources provenant de l'exercice antérieur a donc été consommé et l'insuffisance résiduelle de ressources de 173 911 € a été financée par les fonds propres de la Fondation.